

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

CABINET

Saint-Pierre, le 20 FFV. 2017

LA PRÉFECTURE COMMUNIQUE


Passage à l'heure d'été
Le dimanche 12 mars 2017

La Collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon passera à l'heure d'été dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 mars 2017, comme ses voisins nord-américains. Il faudra donc avancer les montres d'une heure (à 2 heures du matin, il sera 3 heures).

(Arrêté du 23 février 2007 publié au JO du 10 mars 2007)

Le Préfet,

Le Chef de Cabinet,



Alain CAZENAVE